

28 mai

## **SOINS À DOMICILE OUVERTS DÈS LE 1ER JUIN**

Après plusieurs jours de recherches de discussions et d'insistance avec les personnes ressources, nous avons ENFIN eu une confirmation importante.

**Les SOINS À DOMICILES SONT OUVERTS DANS TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC**

**POUR QUI ?** : Toute la catégorie des travailleurs touchés par les SOINS THÉRAPEUTIQUES

**Au DOMICILE DU CLIENT**

**Au DOMICILE DU THÉRAPEUTES** (Porte extérieure ou non)

**Où ?** Dans toutes les régions incluant Montréal et la CMM

Naturellement, toutes les mesures sanitaires annoncées dans les guides s'appliquent.

Nous avons créé pour vous un document adapté aux soins à domicile duquel vous pourrez vous inspirer pour votre retour au travail. Attention il n'élimine pas les mesures contenues dans les guides.

**Ce document est un AIDE-MÉMOIRE.**

**[CLIQUEZ ICI POUR LIRE LE DOCUMENT](#)**

Également, nous avons créé pour vous un petit **QUESTIONNAIRE** pour l'identification des clients avec des symptômes de la COVID-19. Encore ici, il s'agit d'un outil basé sur les questions à poser et recommandée par la santé publique.

**[CLIQUEZ ICI POUR LE QUESTIONNAIRE](#)**

**Hygiène et salubrité en clinique de massothérapie – Formation**

Nous vous rappelons que la formation du CSMO; hygiène et salubrité est disponible en ligne et sera gratuite jusqu'au 30 juin. Quand? Elle est toujours en ligne.

Cette formation est applicable pour vos heures de formation continue pour 2020 à hauteur de 2 heures.

INSCRIPTION [CLIQUEZ ICI](#)